

Jan E. Zamojski

LA RÉSONANCE DE L'INSURRECTION DU GHETTO
DE VARSOVIE DANS LA COMMUNAUTÉ JUIVE EN FRANCE
(1943 - 1944) *

On ne peut parler de la résonance de l'insurrection du ghetto de Varsovie dans la communauté juive en France sans caractériser, ne serait-ce que brièvement, cette communauté, sa situation en France au début de 1943, les tendances qui s'y manifestaient. Il n'y est pas question d'analyse d'ordre méthodologique, mais d'informations indispensables pour une présentation appropriée de la question qui nous intéresse. Le sujet lui-même mérite de retenir notre attention si l'on considère que, dans l'histoire de la population juive en France, dans les transformations qui l'ont affectée pendant la guerre, dans le rôle qu'y a joué le modèle de l'insurrection du ghetto de Varsovie, se manifestent, sous une forme concentrée et très nette, les principaux traits de ce qu'a été « le problème juif » pendant la guerre et l'occupation nazie dans les pays de l'Europe occidentale.

Au moment du déclenchement de la guerre, la population juive en France n'était pas des plus nombreuses en Europe. Avec un nombre d'environ 300 000 - 350 000, elle était distancée non seulement par la Pologne, mais aussi par la Roumanie et la Hongrie. Sous le rapport du pourcentage (env. 0,8), elle se situait au niveau de l'Allemagne, mais était dépassée par de nombreux autres pays, dont l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Lituanie, la Lettonie. Les

* Une aide amicale à la réunion des matériaux sur ce sujet a été accordée à l'auteur par les Docteurs Adam Rutkowski du Centre de la Documentation Juive Contemporaine à Paris, Joël Michel — de l'Université de Lille III et José Gotovitch du Centre des Etudes et de Recherches Historiques de la Seconde Guerre Mondiale à Bruxelles. Je les remercie très sincèrement pour cette aide. J. Z.

traits particuliers de cette communauté venaient de ce que la France était devenue après la Première Guerre mondiale le pays d'accueil ou de séjour transitoire des migrations juives de l'Europe orientale ou sud-orientale. Les Juifs de France sont donc entrés dans la période de l'occupation comme un groupe profondément divisé, non homogène, voire disloqué. Une présentation détaillée de cette mosaïque dépasse le cadre de ce propos. Nous retiendrons uniquement ses composantes essentielles, conscients de la simplification qui en découle. Un historien français constate qu'on ne peut parler en ce temps de « communauté juive », mais plutôt de groupements assez nombreux et en même temps très diversifiés sous le rapport de leur composition, de leur visage, de leurs attitudes, réactions et actions¹. Pour nos considérations il suffit cependant de constater que cette communauté se subdivisait en deux groupes d'une importance numérique à peu près égale : les « enracinés » et les « nouveaux venus » (appellations de l'auteur — J. Z.). Les premiers, c'est les « Français », donc des citoyens français enracinés souvent depuis de nombreuses générations dans la société, la vie publique, pénétrés de la culture française à laquelle ils ont également apporté leur contribution, fiers de leur francité et de leurs mérites pour la France, surtout pendant la guerre de 1914 - 1918. Les seconds, c'est les émigrés de différents pays : avec la citoyenneté du pays d'origine, une appartenance étatique non réglée soit du fait des déplacements des frontières et de la naissance de nouveaux Etats dans l'Est européen, soit pour d'autres raisons, enfin les réfugiés au statut d'apatrides ou les heureux bénéficiaires de la « naturalisation » française de fraîche date leur conférant les droits civiques avec toutefois certaines limitations.

¹ Cf. sur ce sujet la préface de P. Vidal-Naquet du livre de M. Rajsfus, *Des Juifs dans la collaboration. L'UGIF, 1941 - 1944*, Paris 1980, pp. 17 et suiv. La division interne des Juifs en France est une des thèses de départ de ce livre écrit avec passion et amertume, mais solidement documenté. Il a provoqué de violentes discussions dans la presse française qui a déversé sur l'auteur de nombreuses prétentions et accusations. Nous omettons dans notre présentation des groupes spécifiques tels que Juifs séfardiens (env. 15 000), Caraïtes, confesseurs non sémites du judaïsme (Géorgiens et Yougoth's). Voir sur ces groupes W. Green, *The Fate of Oriental Jews in Vichy France*, « The Wiener Library Bulletin », vol. XXXII. 1979 (n° de série 49/50), p. 40.

Cette division se creusait cependant encore davantage. Elle concernait en effet la sphère sociale (de classe), culturelle, religieuse même, ainsi que, d'une manière aiguë, politique. Les « enracinés », quoique également différenciés et nettement hiérarchisés, appartenaient pour une bonne part à la bourgeoisie cossue, et même à la grande bourgeoisie, surtout financière, à l'intelligentsia créatrice et au groupe des professions libérales. Parmi les Juifs citoyens français, 5 % seulement vivaient du travail manuel, 45 % étaient des industriels ou des représentants des professions libérales, alors que 60 % des « nouveaux venus » travaillaient comme compagnons dans les ateliers artisanaux ou effectuaient un travail à domicile. Les « nouveaux venus » étaient donc en majeure partie des miséreux artisans ou marchands, de plus — des miséreux des petites villes, ou, plus rarement, appartenaient à la plèbe intellectuelle. La haute culture des premiers ne restait donc en aucune proportion avec la culture diversifiée, du fait des pays d'origine, et peu élevée, selon les critères et exigences français, des seconds. Pour les uns, le français était la langue maternelle, pour les autres, cette langue était le yiddish ou la langue du pays d'origine, le français étant la langue acquise, souvent peu ou presque pas connue. A la religiosité traditionnelle, libérale, plutôt culturelle des premiers, les seconds opposaient ou l'ardeur des hasidéens ou un athéisme non moins ardent. Les orientations politiques des premiers penchaient, par la nature des choses, vers les courants conservateurs, libéraux-républicains, les tendances les plus avancées s'arrêtant à la SFIO ou aux attaches maçonniques. Les seconds en revanche étaient d'orientation plus radicale, ils sont arrivés avec une appartenance politique bien déterminée, sioniste, communiste ou du Bund (parti socialiste), qu'ils transplantaient sur le nouveau terrain.

Parmi les motivations poussant à émigrer en France se trouvaient, en plus de la misère la plus ordinaire qui les chassait des villes et bourgades, l'aspiration à s'arracher à la déficience nationale, sociale, culturelle, aux ghettos des petites villes spontanément créés (*des shtetl*), ou la fuite devant les répressions politiques. Et une chose encore. Dans cette partie de la communauté juive, intérieurement très différenciée, le groupe le plus nombreux était constitué par les émigrés de Pologne, venus directement de ce pays ou arrivés de Russie après un séjour de quelques années en

Pologne. A ces derniers justement appartenait un jeune homme, ancien élève d'un gymnase de Cracovie, le futur excellent écrivain français, Romain Gary. La majorité absolue des émigrants juifs s'installait dans la région parisienne où ils formaient une masse de près de 150 000 hommes, nettement dominée par les Juifs venus de Pologne, ce qui avait même eu un reflet piquant dans les articles de la revue « *Candide* » qui avait rebaptisé Paris en « *Chanaan-sur-Seine* »².

Les « *enracinés* » étaient organisés dans de nombreuses communes locales et dans des dizaines de toutes sortes d'associations et institutions sociales, caritatives, culturelles, de jeunesse, sportives, disposant d'une base matérielle satisfaisante (maisons, clubs, établissements de tutelle, éducatifs, récréatifs, médicaux, etc.). Un rôle en quelque sorte supérieur et représentatif était assumé pour toute cette structure par le Consistoire Central des Israélites de France, institué en 1808 par Napoléon, et où les Rothschild avaient traditionnellement la plus grande autorité. Les « *nouveaux venus* » en revanche créaient leurs propres organisations (p. ex., associations territoriales, dont certaines très actives, sociétés éducatives, écoles, etc.) ou reconstituaient les anciennes (p. ex., le Bund), ou encore adhéraient aux françaises, surtout syndicales et politiques. C'étaient, par la nature des choses, surtout des organisations de classe (principalement des corporations de branches d'artisans), rattachées au Parti communiste français. Ces organisations (CGT et PCF) possédaient dans leurs structures des sections distinctes destinées aux émigrants, y compris ceux qui ne connaissaient pas la langue française. Ces sections étaient désignées par le sigle MOI (Main-d'oeuvre immigrée ; on rencontre aussi le sigle MOE — Main-d'oeuvre étrangère), ou encore les appelait-on « *groupes de langue* ». Dans ce réseau d'organisations, les émigrants juifs formaient soit des groupes distincts pour ceux qui ne parlaient que le yiddish, soit des groupes par pays d'origine où ils parvenaient vite, grâce à leur activité, à constituer la couche pilote.

Depuis le début les rapports entre les deux parties de la popu-

² Cf. e.a. F. Delpech, *Sur les Juifs*, Lyon 1983, p. 161 et le chap. : L'immigration juive polonaise en France. J'ai pris connaissance de ce livre après la préparation du texte présenté ici.

lation juive étaient mauvais. Tous les traits ci-dessus énumérés les séparaient. Qui plus est, les « enracinés » voyaient dans l'afflux de leurs congénères de l'Est une grave menace pour leur propre situation. Ils avaient déjà connu plusieurs vagues d'antisémitisme au XIX^e siècle, leur apogée se situant à la période de l'affaire Dreyfuss dont les « dreyfussards » étaient en principe sortis victorieux. Après la défaite de la France en 1870 et la perte de l'Alsace et de la Lorraine, près de 15 000 Juifs de ces provinces avaient abandonné leurs demeures pour s'installer en France. Dans ce groupe justement, se distinguant par de nombreux traits spécifiques et, en un sens, élitaire parmi les Juifs français, se recrutaient les plus nombreux ceux qui entraient dans l'élite sociale et intellectuelle de la France, parvenant à de hautes fonctions publiques (ministres) et même militaires (généraux), et ayant une part prépondérante dans les finances. En 1870, les Juifs algériens avaient obtenu, en tant que collectivité, la nationalité française (le décret A. Crémieux) et les privilèges qui y étaient attachés. La République laïque limitait conséquemment et durement la liberté d'action du clergé, surtout religieux, et des milieux catholico-monarchistes, traditionnellement antisémites. « L'union sacrée » du temps des pénibles années de la Première Guerre mondiale avait éteint les anciennes animosités alors que l'attitude patriotique des Français d'origine juive favorisait leur reconnaissance comme une des « familles spirituelles » de la nation française³. Le grand courant de l'antisémitisme français, où convergeaient les passions antiploutocratiques et antirépublicaines des conservateurs nationalistes et des monarchistes, doublées de l'hostilité pour la bourgeoisie de la part des socialistes ou de la gauche populiste, perdait ses sources et tarissait peu à peu⁴. Et cette atmosphère pleine d'acceptation, déjà calmée, a été troublée par l'afflux des nouvelles vagues des miséreux Juifs d'Europe orientale, irritants par leur altérité culturelle, linguistique, reli-

³ Terme d'un des « pères » du nationalisme et de l'antisémitisme français, Maurice Barrès. D'après M. R. Marrus, R. O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Paris 1981, p. 41. Des jugements analogues étaient formulés par le penseur français Charles Péguy, tombé en 1914.

⁴ Voir M. R. Marrus, R. O. Paxton, *op. cit.*, pp. 41 - 43.

gieuse, externe même, politiquement passionnés, nettement communisants, considérés comme une « émigration de déchets », pour employer le mot d'Emmanuel Berl. L'aversion dédaigneuse, si caractéristique des Français, pour les étrangers, surtout les étrangers indigents, les « métèques », était partagée, malheureusement, aussi par les « enracinés » cossus. Ils voyaient dans leurs congénères nouvellement venus avant tout une occasion pour la renaissance de l'antisémitisme français. Les troubles de février 1934 à Paris ont d'ailleurs confirmé ces craintes. Le détonateur des explosions nationalistes a été justement le scandale de l'affaire financière-corruptive de Stawisky, où l'origine juive de quelques émigrants coupables a été exploitée au maximum⁵. C'est déjà cependant après 1933. L'antisémitisme éveillé cesse d'être de l'antisémitisme à la française et devient l'un des facteurs majeurs de la fascisation vulgaire des courants droitiers et nationalistes⁶. L'origine de nombreux éminents hommes politiques du Front Populaire (entre autres : Léon Blum, Georges Mandel, Jean Zay, Pierre Mendès-France) était utilisée par la droite pour associer les passions nationalistes et sociales dans un courant politique antidémocratique et hostile à la gauche. Quelques années plus tard il s'est le mieux exprimé dans le slogan tragique : « Plutôt Hitler que Blum ! ».

⁵ Dans le déclenchement de la grande vague d'antisémitisme bourgeois en France au déclin du XIX^e s. a eu une grande part le krach de la banque catholique Union Générale en 1882, à quoi avaient contribué les machinations des banques concurrentielles à capital juif (*ibidem*, p. 39). Ce fait intervient chez de nombreux auteurs qui établissent la généalogie des attitudes devant la question juive des éminentes personnalités françaises au temps de la guerre, de même que les références familiales à l'affaire Dreyfuss.

⁶ La formulation la plus complète de la conception du « règlement définitif de la question juive à la française » (terme de l'époque) se trouve dans les publications de G. Batault, représentatives d'un groupe plus large d'hommes politiques, surtout dans *Le problème juif* (Paris 1922) et *Israël contre les Nations* (Paris 1939). Cette conception préconisait une solution internationale qui aurait pour base la mise en place d'une « nationalité juive » distincte et la reconnaissance de tous les Juifs habitant dans les pays particuliers comme des étrangers. Des conceptions analogues de « statut spécial des Juifs » étaient formulées par Marcel Jouhandeau, Lucien Rebatet, Robert Brasillach, alors que Fernand Céline clamait un « racisme purificateur ». Même Jean Giraudoux réclamait, en tant que commissaire

Ces divisions et antipathies entre les deux parties de la communauté juive se sont maintenues après le déclenchement de la guerre et, également, après la débâcle de la France. Les uns et les autres s'étaient dressés prêts à défendre la France, bien que pour les « enracinés » ce fût un service découlant de leur citoyenneté, très souvent avec le grade d'officiers, et pour les « nouveaux venus », le plus souvent, un service volontaire (env. 12 000 volontaires juifs) dans les régiments de l'infanterie étrangère⁷. Ils ont cependant réagi absolument différemment à la prise du pouvoir par Pétain. Les « enracinés » ne différaient pas dans leur admiration pour le vieux Maréchal de la majorité des Français. L'intellectuel d'origine juive, Emmanuel Berl, un représentant extrêmement caractéristique de son milieu, a été l'auteur des premiers discours de Pétain et de sa célèbre devise : « J'ai fait don de ma personne à la France ». C'est parmi l'élite des « enracinés » et leurs institutions qu'a été créée (le 29 novembre 1941), à la demande de l'occupant, l'Union Générale des Israélites de France (UGIF),

aux affaires de l'information (1939 - 1940), la création d'un ministère spécial pour les affaires raciales. Battault intervenait sous l'occupation contre la politique antisémite de Vichy, la considérant comme inefficace et suicidaire (les copies des textes de ses aide-mémoire se trouvent en ma possession — J. Z.). Il faisait partie, avec certains parmi ceux qui sont cités plus haut, de l'équipe du périodique « Je suis partout » dont l'évolution vers le fascisme est « modèle » pour notre thèse. Cf. P. Dioudonnat, « *Je suis partout* ». 1930 - 1944, Paris 1973. Ce livre a pour sous-titre *Les maurassiens devant la tentation fasciste*, ce qui exprime excellemment le contenu du phénomène décrit. Les idées de l'« antisémitisme à la française » du genre de celles de G. Battault, ont coïncidé en 1943 avec l'initiative de l'ex-jésuite « antisémite constructif », Catry, et de l'avocat Kadmi Cohen, sioniste, organisateur du groupe « Massada », adressée aux autorités de Vichy et allemandes. Elle se ramenait pour l'essentiel à proposer la substitution à l'extermination du transfert massif des Juifs en Palestine, à y favoriser la création d'un Etat juif en tant que facteur d'éclatement de l'empire britannique dans le Proche-Orient, avantageux pour le Reich. Ces idées trouvaient une audience favorable à Vichy, et même dans certains services allemands. Elles n'ont cependant pas résisté à la concurrence de l'*Endlösung*. R. P. Catry a disparu de la scène, Cohen a péri à Auschwitz au printemps de 1944 (W. R. Marrus et R. O. Paxton, *op. cit.*, pp. 286 et suiv.).

⁷ C'étaient ce qu'on appelait les Régiments de marche de l'infanterie étrangère. Ne pas confondre avec l'infanterie de la Légion Etrangère.

une sorte de *Judenrat* qui coiffait diverses organisations sociales et philanthropiques, avec l'obligation pour tous les Juifs domiciliés en France d'être membres payants de l'UGIF⁸. La foi dans Pétain fléchissait progressivement devant les réalités de plus en plus dramatiques : les statuts juifs successifs et les nombreuses ordonnances éliminaient les Français d'origine juive de la vie publique de leur patrie, les dénuaient de leur dignité, de leurs mérites, de leurs droits. Des restes d'espoir cependant subsistaient dans ce milieu jusqu'au tragique été 1942.

L'attitude des Juifs étrangers était depuis le commencement résolument hostile envers le régime de Vichy. Les ordonnances antisémites les frappaient les premiers. 30 à 40 000 d'entre eux ont été placés dans des camps d'isolement dans la Zone Sud, celle donc qui était indépendamment administrée par les autorités de Vichy. La première grande rafle à Paris a frappé surtout les Juifs polonais (mai 1941). L'arrestation de 3600 d'entre eux a servi aux autorités allemandes et vichystes de moyen d'intimidation de toute la population juive pour la forcer à la subordination⁹. Cela correspondait dans une certaine mesure à la tactique de menace, largement utilisée par les Allemands en France, de sa « polonisation », menace répétée par la propagande de Vichy.

Tous les actes visant les Juifs, tant allemands que ceux du gouvernement de Vichy, étaient exécutés avec zèle et efficacement par les autorités françaises, et surtout par sa police¹⁰. Les autorités

⁸ Le Consistoire Central a refusé sa participation à l'UGIF pour des considérations religieuses (voir M. Rajsfus, *op. cit.*, pp. 92 et suiv.). L'UGIF employait en principe des Juifs citoyens français. Une exception a été faite pour 50 « étrangers honoraires », plus tard d'ailleurs déportés (*ibidem*, p. 160).

⁹ Voir e.a. le rapport de T. Dännecker, *La question juive en France et son traitement* (Paris, 1 VII 1941) dans le recueil de documents *La persécution des Juifs en France et dans les autres pays de l'Ouest*, Ed. du Centre, Paris 1947, doc. n° 3, p. 96.

¹⁰ Les équipes de la Gestapo à Paris s'occupant des affaires juives, dirigées tout d'abord par T. Dännecker, puis par Roethke, ne comptaient pas plus de dix personnes. Jean Leguay, ancien délégué du chef de la police de Vichy René Bousquet (jusqu'en 1943) pour Paris, interrogé en 1978 sur son rôle dans les rafles des Juifs, a constaté sans aucune gêne que comme les rafles concernaient les Juifs étrangers, le gouvernement français avait le droit de défendre ses citoyens sans se soucier des Juifs allemands, polo-

de Vichy ont créé en février 1941 un Commissariat Général pour la Question Juive (CGQJ) dont relevaient des institutions de propagande et des services policiers. Ceci sonnait comme une raillerie, mais les Juifs étrangers amassés pendant la grande rafle de juillet 1942 par la police française, n'avaient pas été les premiers Juifs étrangers réunis sous la coupole de verre du Vel d'Hiv. Le 15 mai 1940, la même police, mais en ce temps encore sur l'ordre du gouvernement de Reynaud, y avait transporté 2500 citoyens des Etats ennemis, pour la plupart des Juifs rescapés d'Allemagne et d'Autriche et des antifascistes. De là justement ils ont été transportés dans les camps de la France du Sud. Parmi eux se trouvait aussi la grande figure de l'intellectualisme juif, Hannah Arendt. Elle a réussi à s'évader de Gurs et à se rendre aux USA. A de nombreux autres cependant le destin préparait en août 1942 un chemin tout à fait différent — *via* Paris et Drancy à Auschwitz. Pour les « nouveaux venus », le régime de Pétain avait donc été un prolongement direct de la terreur hitlérienne, une nouvelle incarnation du fascisme devant lequel nombre d'entre eux se sauvaient en fuyant leurs pays d'origine. Ainsi, non seulement du fait de leur situation sociale, mais aussi nationale, ils étaient ennemis de ce régime. Le milieu politique naturel pour eux, surtout pour la jeunesse juive, était donc devenu le Parti communiste français, la seule force politique qui combattait avec intransigeance le régime de Pétain. Du côté du PCF justement étaient sorties les premières publications programmatiques attaquant le régime, l'antisémitisme et le national-socialisme ¹¹.

nais et autres (d'après l'interview dans « Le Monde », 1978, 12/13 XI, p. 24). Leguay lui-même, retraité, était en 1978 membre du corps préfectoral et de la commission officielle du ministère de l'Intérieur élaborant l'histoire de ce corps.

¹¹ Cf. le rapport d'Annie Kriegel au colloque *La France et la question juive, 1940 - 1944* (Paris, mars 1979), édité en 1981, pp. 359 et suiv. Dans les premiers mois de 1941 avaient été illégalement publiés des travaux approfondis d'éminents intellectuels du PCF critiquant l'idéologie du nazisme, entre autres ; G. P o l i t z e r, *Révolution et contre-révolution au XX^e siècle* (une réponse à *Der Mythos des 20. Jahrhunderts* de A. Rosenberg) et i d e m, *L'antisémitisme, le racisme et le problème juif*, ainsi que G. P é r i, *Non, le nazisme n'est pas le socialisme*. Les deux auteurs ont été mis à mort par l'occupant : Péri le 5 XII 1941, Politzer en mai 1942.

Pour les milieux juifs liés avec l'UGIF, l'attitude devant la situation mise en place s'exprimait dans le mot d'ordre « attendre », donc se regrouper autour des institutions juives, se soutenir réciproquement, intervenir auprès des autorités de Vichy, réclamer le respect des droits civiques, la prise en considération des mérites, surtout des mérites de combattants, etc., et, par-dessus tout, ne pas provoquer¹². La perte des illusions envers la France y intervenait lentement et douloureusement, d'autant plus que, se fondant sur les considérations de souveraineté, les autorités de Vichy établissaient conséquemment la distinction entre les Juifs citoyens français, à l'exception des naturalisés des années trente privés de la nationalité, et les Juifs étrangers. Dans une certaine mesure, cette distinction était même tacitement reconnue par l'opinion des « enracinés », de sorte que la rafle des Juifs polonais de mai 1941 n'était pas encore devenue un choc ramenant à la lucidité : les mensonges selon lesquels ils avaient été envoyés au travail à l'Est étaient acceptés sans résistance, avec des commentaires auto-tranquillisants. La terreur allemande avait d'ailleurs frappé surtout la plèbe juive, ce qui avait provoqué de la part des services allemands les méchantes remarques à l'adresse de la police française qu'elle n' « avait pas su » établir les adresses des Juifs riches¹³. Cette tactique a trouvé son expression la plus drastique dans les accords entre les autorités policières de Vichy (le préfet Bousquet) et le plénipotentiaire du RSHA pour la France, le général Oberg, d'avril et de juillet 1942. Aux termes de ces accords, en échange de la promesse de tolérance pour la première catégorie, les autorités françaises mettaient entièrement la seconde à la disposition des Allemands, y compris, et cela à l'initiative de ces autorités, les Juifs se trouvant dans la Zone Sud. Ni la partie française ni allemande ne traitaient d'ailleurs ces accords autrement que comme une manière de repousser le moment où l'*Endlösung* engloberait également la catégorie des Juifs momentanément exclus.

¹² Voir e.a. les lettres de protestation, les appels, etc., aux autorités de Vichy, contenus dans le recueil *La lutte des Juifs en France à l'époque de l'occupation 1940 - 1944*, éd. A. Rutkowski, Paris 1975 (dans la suite : *La lutte ...*), surtout les documents n° 27, 41, 42, 62.

¹³ Cf. le rapport *La déportation des Juifs apatrides* (Paris, 18 VII 1942), in : *La persécution des Juifs ...*, doc. n° 19, p. 148.

Les Allemands d'ailleurs enfreignaient ce principe régulièrement, sans scrupules et sans grandes protestations de la part des autorités de Vichy.

A ce moment nous devons nous poser la question : quelle était l'attitude de la communauté juive envers la Résistance ? En cette matière aussi les positions étaient différenciées. Le mythe de Pétain freinait les « enracinés » de s'engager dans la Résistance. L'activité de l'UGIF paralysait et désorientait de nombreux groupes de la population juive, ceux surtout qui en dépendaient. Malgré cela cependant, leur participation à la clandestinité, surtout de l'intelligentsia universitaire, des fonctionnaires, des techniciens et des membres des professions libérales, était considérable. Dans la Zone Nord, près de la moitié des organisateurs du mouvement Libération-Nord était d'origine juive. Dans la Zone Sud, nombreux étaient ceux qui appartenaient au Franc-Tireur. A Alger, où ils avaient été privés des droits civiques acquis en 1870, ils constituaient le noyau du mouvement gaulliste, et la plupart de ceux qui s'étaient dressés les armes à la main, sous le commandement du Dr Aboulker, contre les autorités de Vichy le jour du débarquement allié (8 novembre 1942), étaient également des Juifs¹⁴. Cependant, et il faut le relever, la participation de tous ces groupes à la Résistance était avant tout une expression de leur attitude en tant que patriotes français, et non en tant que Juifs, quoique, chose compréhensible, il fût difficile de départager nettement ces motifs. Ne manquaient pas en revanche les cas de dissimulation par les Résistants de leur origine juive ni de réticence à les accepter dans certaines organisations clandestines. Même dans l'entourage du général de Gaulle qui disait que la synagogue lui envoyait plus d'hommes que la cathédrale, ce dont témoigne d'ailleurs la présence des personnes d'origine juive dans l'élite de la France Libre (entre autres, M. Schuman, J. Bingen, P. Mendès-France), on rencontrait des réticences vis-à-vis de cette catégorie de patriotes français.

Les Juifs étrangers, liés avec la clandestinité communiste, étaient depuis le début de l'occupation son élément extrêmement

¹⁴ Cf. à ce sujet H. Michel, *La Seconde Guerre mondiale*, vol. I, Paris 1968, p. 443.

actif, combatif. Avec les autres « étrangers » ils ont fortement contribué à faire franchir par les FTP le seuil de la lutte armée¹⁵. C'est surtout le cas de Paris où ils constituaient le tronc des groupes de combat des FTP/MOI, mais où ils enregistraient aussi un nombre exceptionnel de victimes. Le premier chef des FTP à Paris avait été Józef Epstein, « le colonel Gilles », originaire de Zamość (Pologne), ancien combattant de la guerre civile d'Espagne (fusillé en avril 1944), qui a appliqué une tactique efficace d'actions de partisans en ville¹⁶. Ce courant de l'activité clandestine des Juifs en France constituait soit une partie du réseau communiste MOI, dont aussi de ses organisations juives, soit un large mouvement de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide — UJRE. La très grande participation des Juifs de Pologne dans la lutte clandestine en France a même trouvé son reflet dans la littérature mémorialiste¹⁷.

Pour la clarté du tableau, il conviendrait de poser encore une question : quelle était l'attitude de la société française envers la discrimination des Juifs ? Toutes généralisations déçoivent, mais on peut admettre sans crainte de commettre une erreur importante qu'elle était plutôt indifférente à l'égard des grandes déportations de 1942. Quelques fractions seulement du mouvement catholique social (le milieu du périodique « Cahiers du Témoignage Chrétien ») y voyaient un grave problème humain et moral, de même que les Eglises protestantes¹⁸. L'administration française appliquait les dispositions discriminatoires avec toute leur rigueur, voyant en

¹⁵ Cf. A. Kriegel, *op. cit.*, p. 357. D. Knout écrit amplement à ce sujet dans *Contribution à l'histoire de la Résistance juive en France, 1940 - 1944*, Paris 1947.

¹⁶ Cf. J. Zamojski, *Polacy w ruchu oporu we Francji [Les Polonais dans la Résistance française]*, Warszawa 1975, p. 69.

¹⁷ Cf. e.a. C. L. Flavian, *Ils furent les hommes*, Paris 1948, p. 211.

¹⁸ Plus amplement à ce sujet J. Zamojski, *La hiérarchie de l'Eglise catholique de France, de Belgique et de Hollande pendant la Seconde Guerre mondiale*, « Acta Poloniae Historica », vol. XLII, 1980, pp. 195 et suiv. D'après les évaluations fondées sur les sondages officiels, pendant le 1^{er} trimestre de 1943, donc après le choc provoqué par la vague des grandes rafles et déportations, 12 % des Français étaient enclins à venir en aide aux Juifs, 35 % considéraient que l'affaire ne les concernait pas, 55 % étaient d'avis que les dénonciations et les pillages des biens juifs continueraient. Voir

cela le droit et l'obligation de l'Etat de réaliser une politique conforme à ses intérêts. La question était traitée d'une manière semblable par la majorité de la hiérarchie catholique en dépit des restrictions avancées par certains cercles du Vatican. La clandestinité, absorbée par ses problèmes, accordait peu d'attention à la discrimination des Juifs, la considérant comme une des manifestations de la terreur de l'occupant et du régime docile de Vichy. C'est uniquement dans la clandestinité liée avec le PCF, comme on l'a déjà indiqué, qu'on voyait depuis le début dans toute son acuité et l'on combattait le courant antisémite de la politique de l'occupant et du régime de Vichy. Cela se faisait cependant principalement dans les organisations « spécialisées », celles donc qui groupaient les intellectuels (p. ex., l'Université Libre) ou qui combattaient par programme le racisme¹⁹. La situation dont nous parlons a connu un brusque changement en automne 1942 au résultat des grandes rafles de juillet à Paris et des déportations massives des Juifs étrangers (août) de la Zone Sud. La France était devenue le théâtre de la tragédie de la collectivité juive.

Pour ce qui est des Français, ils s'étaient trouvés confrontés à des faits qui relevaient jusque-là plutôt de notions propagandistes, alors qu'à présent ils obligeaient à une prise de position morale et à l'action (rafles, arrestations, camps transitoires, internement, convois « quelque part à l'Est », séparation des familles, déportations des enfants, etc.).

Dans la défense des Juifs sont intervenues les Eglises — catholique et protestante — mettant l'accent avant tout sur l'aspect hu-

J. Laloum, *La France antisémite de Darquier de Pellepoix*, Paris 1979, pp. 187-200. Les institutions ecclésiastiques catholiques et protestantes faisaient particulièrement beaucoup pour sauver les enfants. A titre d'exemple : après l'office dans l'église protestante de la rue de l'Oratoire, à l'appel de Mme Spaak, une parente de l'ancien Premier ministre belge, les fidèles ont emmené les enfants de l'orphelinat juif et les ont cachés contre la déportation (d'après la relation du pasteur Paul Vergar du 17 II 1946, dans les fonds du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, Délégation Générale, Tem. divers).

¹⁹ La principale organisation, ou plutôt le mouvement qui agissait dans ce sens, était le Mouvement National contre le Racisme qui publiait plusieurs périodiques, dont « Fraternité » (Zone Sud) et « J'accuse » (Zone Nord).

manitaire de cette action. L'attitude de la société avait changé, sa disposition à venir en aide était beaucoup plus grande, surtout en ce qui concerne les enfants, les répressions pour cette aide étaient d'ailleurs rares. En même temps cependant on avait souvent affaire à la vulgaire avidité du gain, surtout sur le littoral provençal où s'étaient réfugiées de nombreuses familles juives cossues. L'historien américain Milton Dank constate crûment qu' « aucune couche sociale n'était libre du désir violent de dénoncer les Juifs sans défense »²⁰. Le fameux Dr Pétiot de Paris, jugé après la Libération, accueillait les Juifs cherchant refuge, les pillait, massacrait et brûlait. Des souvenirs, des documents et des études soulevant cette page de l'histoire qui voudrait plutôt être oubliée, se dégage la triste vérité sur ces Français qui, à la différence de leurs confrères patriotes, se prostituaient dans les actions antisémites, y trouvant du plaisir, assouvissant leurs perversions et... puisant des profits de ce procédé. Ce n'étaient pas, hélas, des cas isolés...

Cette sensibilité accrue au sort des Juifs n'a cependant pas duré longtemps, cédant la place à d'autres problèmes, tels que, par exemple, le Service du Travail Obligatoire (STO) qui provoquait des émotions et engageait l'activité de la clandestinité. L'évolution de l'attitude envers le sort des Juifs allait même plus loin, ou bien on voyait revenir ses anciennes motivations. A la charnière des années 1943 et 1944, il y avait des opinions assez généralisées, y compris parmi les gens de la Résistance, que l'on pourrait résumer dans la phrase : « on a de la compassion pour les Juifs, mais tout le monde est d'accord qu'après la guerre il faudrait réglementer leurs droits civiques et leurs droits d'association »²¹.

²⁰ Cf. M. Dank, *The French against the French*, New York 1974, pp. 231, 237, etc.

²¹ Cf. e.a. les *Réponses au questionnaire politique*, doc. n° 531, mars 1944, Archives Nationales, Paris (dans la suite AN), F.1A — 3756. C'est une des constatations les moins brutales des répondeurs en la matière. D'autres parlent de l'inadmissibilité aux postes supérieurs et à toutes fonctions publiques, de l'envie de se débarrasser de « ces évadés des ghettos qui ont envahi notre pays », etc. La note *Conseils à la propagande alliée* (AN, F.1A — 3743, doc. NM 269) avertit ouvertement les Alliés des effets contraires à ce que l'on attendait de la propagande « philosémite » qui semble confirmer les thèses allemandes sur les objectifs projuifs de la guerre du côté des Alliés. Une autre note, *Une opinion sur ce que veut ou ne veut pas*

Présentant la chose en abrégé on peut dire que les déportations des Juifs entreprises en France en été 1942 et effectuées avec les forces des autorités françaises, étaient devenues le plus grand choc moral, après la débâcle de 1940, pour toute la société française qui, à ce moment seulement, avait aperçu les dimensions de la menace portée par le régime hitlérien à l'Europe, choc dont les effets n'étaient pas cependant uniformes ni assez profonds²². Pour la collectivité juive c'était le commencement de la fin mortelle. On observe encore, il est vrai, des illusions quant au sort des déportés, des espoirs quant à la possibilité d'adoucir la brutalité de l'action elle-même, de sauver certaines catégories de la population juive (anciens combattants, familles avec petits enfants, conjoints et enfants des familles mixtes, malades, etc.), venant de ce qu'on prenait pour de la bonne monnaie les mensonges comme quoi les convois transportaient les Juifs à l'Est, au travail²³. En même temps cependant la vérité sur les meurtres massifs des Juifs, sur les chambres à gaz, sur les camps d'extermination, quoiqu'elle

la France (*ibidem*), constate ouvertement que la propagande allemande a réussi à faire prendre en dégoût les Juifs par les Français, et cela d'une manière radicale, et que c'est un des rares succès réels de cette propagande. Ce sont des opinions émanées des milieux de la Résistance, et cela dans la période consécutive au drame des grandes déportations.

²² C'est ce qu'indiquent les *Réponses au questionnaire...* ci-dessus mentionnées, et d'autres documents de la Résistance. Non moins éloquents sont les rapports des services policiers de Vichy (AN, F.1A — 3744, section « Etat d'esprit ») et des préfets (AN, F.1A — 3705). Ils relèvent l'instabilité et la duplicité de l'opinion publique envers les Juifs, la condamnation des méthodes allemandes, mais à la fois l'aversion très nette envers les persécutés et le rejet de la perspective de leur réintégration dans les positions préalablement occupées dans la société. Provenant de diverses sources, absolument opposées politiquement, ainsi que de diverses périodes, ces documents apprécient d'une manière analogue l'orientation générale de l'opinion en la matière.

²³ Caractéristique sous ce rapport est la lettre de protestation du Consistoire Central, adressée au Premier ministre du gouvernement de Vichy, Pierre Laval, du 25 VIII 1942, contre la déportation des Juifs étrangers, où il est nettement question de leur liquidation, mais qui en appelle à ... l'humanitarisme, au respect du droit d'asile, à la prise en considération d'allègements pour certaines catégories soumises à la déportation, etc. Cf. *La lutte ...*, doc. n° 62.

semble être trop effrayante pour y croire totalement et la propager²⁴, pénètre dans le pays.

En novembre 1942, en réponse au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, les Allemands ont occupé la Zone Sud de la France. La possibilité de trouver plus facilement une cachette sur ce territoire avait disparu. Les Juifs pouvaient trouver les derniers lieux de refuge relativement sûrs uniquement sous l'occupation italienne, et cela, chose paradoxale, surtout les Juifs étrangers et, dans une moindre mesure, les citoyens français. Ainsi la menace pour la population juive en France était excessivement accrue. En même temps cependant se propageait la conscience que, sous l'effet des opérations des Alliés en Afrique et des Soviétiques à Stalingrad, un tournant se dessinait dans la guerre et que la victoire n'était plus qu'une question de temps. Pour les Juifs cependant le temps courait autrement, son rythme et son horizon étaient déterminés non pas par les opérations des Alliés mais par les rafles et les déportations nazies.

C'est dans cette situation que sont parvenues à la population juive en France les premières nouvelles sur l'insurrection du ghetto de Varsovie, sur les combats prolongés des militants juifs, sur leur courage, mais aussi sur l'anéantissement définitif du ghetto. Elles sont arrivées dans une atmosphère tendue, pénétrée de désespoir, d'anxiété, d'incertitude, du complexe d'être traqué, de recherche du salut. Il serait exagéré d'affirmer que ces nouvelles avaient amorcé quelque processus au sein de la communauté juive, ceux-ci ayant été déclenchés plus tôt par les actions des FTP/MOI juifs. Toutefois elles obligeaient sans doute à poser de nombreuses questions, forçaient à des constatations et décisions dramatiques, constituaient un grand modèle d'attitude devant la menace et, par cela justement, accéléraient ces processus.

La réaction directe immédiate avait été avant tout la conscience

²⁴ Sur la question « si on savait » et « ce qu'on savait » sur l'extermination des Juifs dans les camps de la mort, écrivent amplement entre autres M. R. Marrus et R. O. Paxton, *op. cit.*, pp. 316 et suiv. Ce sujet revenait sans cesse sur le tapis pendant le colloque mentionné *La France et la question juive ...* Dans le tract *Les larmes et le sang des petits enfants vous appellent au secours* du 15 XI 1942, on écrit sans ambages sur le gazage des Juifs déportés. Cf. *La Lutte ...*, doc. n° 67.

d'une grande tragédie — humaine et nationale, un sentiment de désespoir impuissant et de deuil. Pour un très grand nombre de ceux qui provenaient de Pologne, c'étaient des sentiments profondément personnels, d'autant plus qu'étaient aussi propagées des informations sur les insurrections (Łódź, Białystok) et les massacres (Cracovie, Stanisławów) dans d'autres ghettos. Tout au début cependant l'importance de cet événement ne parvenait pas à la conscience générale de la population juive en France²⁵.

Premièrement, la raison en était l'horreur inimaginable du sort des Juifs en Pologne, de leur martyre et extermination, qui ne permettait pas de saisir l'importance de l'acte armé dressant les Juifs contre les Allemands. Il était un des actes d'héroïsme dans cette guerre, important et provoquant la fierté parce que juif, parce qu'il introduisait les Juifs dans le combat armé et les appelait à ce combat. Mais il engendrait aussi la douleur et l'amertume de la lutte dans l'isolement et de l'inévitable anéantissement²⁶.

Deuxièmement, manquait une résonance importante de l'insurrection du ghetto dans la propagande des organisations clandestines françaises non communistes. Même les feuilles clandestines particulièrement sensibles au sort des Juifs, dont la « Libération » et le « Franc-Tireur », les organes des deux grands mouvements de la Résistance, n'avaient pas consacré un seul mot pendant plusieurs mois à l'insurrection du ghetto de Varsovie. Ecrivant sur ce sujet en 1968, un des membres de la direction de la clandestinité communiste juive sous l'occupation, A. Rayski, constate avec amertume que, dans de nombreuses conversations avec des hommes de la conspiration non juive, il a entendu de leur part des mots d'admiration pour le courage des combattants du ghetto, mais ils appréciaient l'insurrection elle-même comme un acte de désespoir,

²⁵ Sur ce sujet écrit e.a. « Arbeiter Zeitung » de IX 1943, d'après *La lutte ...*, doc. n° 157.

²⁶ Cf. « Notre Voix » du 15 V 1943. C'est ce que disent aussi les témoignages des personnes d'origine juive ayant vécu les événements en France, interrogées par moi sur ce sujet. Nombre d'entre elles, qui n'agissaient pas directement dans les groupes juifs de MOI, constataient que l'insurrection du ghetto n'avait pas provoqué dans leur conscience ni leur attitude de réaction directe, à part la compassion, et que les réflexions plus profondes étaient venues avec un retard d'un an ou plus.

incapables qu'ils étaient de comprendre ses aspects politiques immédiats et, d'autant moins, son grand poids historique. Plus même, il a eu l'impression qu'on ne souhaitait pas, dans ces milieux, de donner du retentissement à l'insurrection qui ne se situait pas dans le schéma de l'attente du « jour J », c'est-à-dire du débarquement des Alliés²⁷. Les impressions de Rayski qu'il s'agissait ici d'un étouffement conscient des informations sur l'insurrection, pouvaient être exagérées. Il était par contre plus probable qu'on la traitait tout simplement comme un des nombreux événements qui avaient peu de poids par rapport à ceux qui déterminaient la situation sur les fronts et dans la politique ainsi que relativement aux problèmes propres, brûlants, de la Résistance française. Nous avons d'ailleurs indiqué qu'à la fin de 1942 s'était visiblement éteint l'intérêt de la presse clandestine française pour le sujet de la persécution des Juifs, suscité par la vague des déportations de juillet - septembre²⁸. Le recul par rapport à tout ce qui se passait « quelque part à l'Est » estompait traditionnellement en France ou, en général, en Occident, l'acuité du drame et même les contours de la réalité (comparez la formule « En Pologne ou nulle part » dans *l'Ubu roi* de A. Jarry).

Je citerai à l'appui de cette assertion l'unique mention, semble-t-il, dans la presse belge francophone sur le ghetto de Varsovie, intitulée « Varsovie ». Elle provient du journal socialiste « Le Peuple », sans date, probablement de la fin de 1943. L'auteur s'y présente comme un Belge du commando aryen de 300 personnes, de Buchenwald, envoyé à Varsovie pour enlever les décombres du ghetto et trier les objets de valeur, travail exécuté avec des commandos analogues juifs d'Auschwitz, dont il transmet d'ailleurs une assez fidèle description du KZL « Auschwitz » et des chambres à gaz. Le ghetto, selon son témoignage, se trouvait dans le quartier de Prague (ce qui était faux) et « était entouré par une armée ukrainienne de SS » qui avait massacré 40 000 insurgés. Les faits reconnus par l'auteur comme les plus dignes d'être rapportés

²⁷ Cf. A. Rayski, *La Résistance juive en France et le soulèvement du ghetto de Varsovie*, « Le monde juif », 1968, n° 49, p. 61.

²⁸ Une large discussion sur ce sujet s'est déroulée au cours du colloque mentionné *La France et la question juive ...*, pp. 399 et suiv.

se réduisent aux faits suivants : 35 Juifs cachés par des officiers SS pour de l'or et recevant, ce qu'il relève, « des rations alimentaires doubles » ; le fossé entourant le mur du ghetto, rempli de cendres des cadavres brûlés et d'objets précieux pillés par les SS qui ont également repris 5 kg d'or en barres à ses collègues français, etc.²⁹ Je pense que cette note est très caractéristique du genre des déformations subies, même sans qu'on le veuille, par les informations venant de l' « Est » et concernant les Juifs.

Troisièmement, à partir des matériaux accessibles nous pouvons estimer que les nouvelles sur l'insurrection du ghetto de Varsovie n'ont trouvé une résonance immédiate que dans une partie de la collectivité juive, celle justement des immigrés liée avec le mouvement communiste. C'était tout d'abord une résonance émotionnelle, très vite cependant enrichie de conclusions qui en découlaient pour la population juive de la France occupée et, d'une manière plus générale, pour tout le peuple juif. Manquent en revanche les sources qui indiqueraient que l'insurrection avait trouvé une résonance analogue dans la seconde partie de la population juive, « enracinée », surtout dans les groupes élitaires liés avec l'UGIF. Nous ne disposons pas non plus de sources qui pourraient nous dire quelque chose de plus sur la réaction des communes juives, surtout du Consistoire Central. Peu après d'ailleurs ont eu lieu des arrestations au sein de la direction de l'UGIF, et en octobre a été arrêté et déporté dans un camp, où il a trouvé la mort, le président du Consistoire, J. Heilbronner³⁰.

L'article paru dans le premier numéro du journal « Arbeiter Zeitung », l'organe de Poalej-Sion de gauche, de septembre 1943,

²⁹ L'organe de presse « Le Peuple » se trouve dans les fonds du Centre des Etudes et de Recherches Historiques de la Seconde Guerre Mondiale à Bruxelles. L'histoire de cette note mérite d'être étudiée. Parmi d'autres mentions belges, on connaît uniquement l'article élogieux pour les insurgés du ghetto et appelant à les imiter, publié dans l'organe de presse belge de l'organisation Poalej-Sion de gauche (« Unser Wort », n° 11 de II 1943). L'organe avait une petite audience.

³⁰ En mars ont été licenciés et déportés les « étrangers » employés à l'UGIF, en juillet a été arrêté André Baur, vice-président de l'UGIF, de fait le principal ressort de cette institution, en août — R. R. Lambert, président provisoire, en octobre — Jacques Heilbronner, président du Consistoire Central.

ne contenait encore qu'un hommage aux combattants et des expressions de douleur du fait du martyre de l'ensemble des Juifs varsoviens, ainsi que des appels à l'aide et à l'union avec Eretz Israël³¹. C'est pourquoi nos réflexions sont fondées sur les matériaux provenant du courant patronné par le PCF. A ce courant appartient aussi l'article publié dans le journal polonais « Niepodległość » (Indépendance, n° 4 d'août 1943), et l'article anniversaire dans « Na Straży » (A la garde, n° 29 du 20 mai 1944). Nous ne connaissons malheureusement pas les documents du PCF, surtout des directions de MOI et des « groupes de langue » juifs, aussi bien les instructions que les comptes rendus comportant des appréciations de l'insurrection et son interprétation dans l'activité politique, à part quelques exceptions dont il sera question plus bas. Nous devons donc nous contenter de ce que nous trouvons surtout dans les matériaux de propagande, dans la presse, les tracts, les appels, etc.

La première nouvelle qui nous soit connue sur l'insurrection du ghetto a paru le 15 mai 1943 dans l'organe de presse « Notre Voix » (Zone Sud)³². Elle la présentait comme un « avertissement et un exemple ». Un avertissement, car une série de faits (indiqués dans le texte) annonçaient de nouvelles actions contre les Juifs en France. Un exemple, c'était ne pas se laisser arrêter, « appeler l'aide des voisins », ne pas se laisser enfermer dans un ghetto, se joindre au peuple français qui lutte contre l'occupant, aller dans les formations des FTP, etc. Les conclusions sont donc encore très superficielles, pour ne pas dire naïves. Le numéro suivant du même journal (1 juin 1943) va déjà plus loin. Par leur acte insurrectionnel, « les Juifs de Varsovie donnent à tous leurs frères et au monde un magnifique exemple de courage ». Et les Juifs de France doivent « prendre nettement conscience que seule une attitude virile dans la bataille engagée à la vie et à la mort entre les hitlériens et nous assurera le salut du peuple juif ». Les auteurs voyaient une défense contre les rafles non plus dans l'appel

³¹ *La Lutte ...*, doc. n° 157.

³² Les organes de presse cités, à moins d'une mention contraire, proviennent des Archives du Centre de la Documentation Contemporaine Juive (ACDCJ), fonds « Presse antiraciste ».

à l'aide, mais dans des groupes armés de résistance. « Debout, Juifs de France ! C'est l'heure de la vengeance et du châtiment [...] ». Plus que les mots, le ton avait changé. Mais aussi, ne l'oublions pas, avaient déjà apparu les affirmations nouvelles sur « la lutte active » et sur la lutte « entre nous et les hitlériens ».

Dans presque toutes les publications d'orientation communiste, par laquelle je comprends aussi, pour simplifier, les organisations juives de la CGT ainsi que les organisations groupant des couches plus larges de la population juive, dont, par exemple, l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE) et le Mouvement National contre le Racisme (MNCR) non juif³³, paraissant en français et en yiddish, le principal accent était mis sur la thèse : l'expectation, la subordination, les espoirs attachés au légalisme, aux cachettes — c'est la mort ; le salut est uniquement dans la lutte. Dans la lutte aussi, affirmait-on, les Juifs acquerraient le sentiment de leur dignité. L'organe de l'UJRE, « Unzer Wort » (n° du 15 juin 1943), écrivait entre autres : « Pour nous, Juifs de France, comme pour les Juifs du monde entier, la bataille tragique du ghetto doit servir d'avertissement de ne pas se laisser massacrer [d'après Rayski « égorger »]. La voie de notre salut ne passe pas par l'inertie mais par la résistance active, par la lutte armée [...] souvenons-nous des heures dramatiques où des milliers de Juifs [...de Paris...] se sont laissés traîner sans résistance à leur perte et à la mort. Corrigeons ces fautes et levons-nous pour le combat et pour la Résistance, à l'exemple du ghetto de Varsovie ». Dans le numéro suivant (n° 59 du 30 juin 1943), le journal clamait : « Le soulèvement héroïque du ghetto de Varsovie est plus qu'un acte d'autodéfense, plus qu'un acte d'audace personnel, il est l'expression et le symbole du nouvel esprit qui anime aujourd'hui les plus larges couches du peuple juif dans le monde entier. Aujourd'hui les Juifs vont à l'holocauste les armes à la main ! ».

Et là de nouveau se retrouvent trois constatations importantes : que la passivité devant les grandes rafles d'été 1942 était une faute,

³³ Le journal « Fraternité », organe homologue de « J'accuse » sortant à Paris, avait un nom quelque-peu modifié de l'éditeur intervenant ici en tant que Mouvement National contre la barbarie raciste.

que l'insurrection est « le symbole du nouvel esprit », et enfin pour la première fois est employé le mot « holocauste ». Encore, très probablement, comme une grande métaphore et non un terme de définition, mais une métaphore très opportunément employée³⁴. Il n'est pas exclu qu'en d'autres endroits d'autres auteurs avaient employé également le mot « holocauste » pour traduire la tragédie des Juifs. C'était en effet un des mots qui rendait le plus justement l'essence même du phénomène invoqué.

Ces constatations reviennent incessamment dans la presse, les tracts, les appels, et deviennent le principal motif des campagnes de réunions, de rencontres, de discussions, etc., organisées par diverses cellules, surtout professionnelles (syndicales), de milieu, locales, etc., du mouvement communiste. C'était un grand processus spirituel où les réflexions sur l'exemple des combattants du ghetto de Varsovie aboutissaient à des appréciations et conclusions rapportées à la situation et à l'attitude propres. Au résultat de cette campagne ont doublé les groupes de combat des formations juives des FTP/MOI. Et surtout intervenait « une profonde modification du comportement des hommes et des femmes, qui trouvaient dans les combats du ghetto de nouveaux motifs de se battre et aussi le courage nécessaire à le faire »³⁵. A partir du printemps 1943 justement se manifeste une très grande activation des formations des FTP/MOI de la région parisienne, surtout de la « compagnie Manouchian » tragiquement défaite à l'automne de la même année.

L'attaque incessante de la passivité et de la foi en quelque protection légale contre l'extermination avait un destinataire clair et non équivoque. A Paris, c'étaient surtout les quelques milliers de Juifs employés chez les fourreurs travaillant pour la Wehrmacht, et dans la Zone Sud — les couches des Juifs riches qui avaient formé des concentrations de plusieurs milliers de personnes, surtout sur les territoires administrés par les Italiens, où l'on mettait à profit les diverses protections des financiers et de

³⁴ D'après J. Ravine, *La Résistance organisée des Juifs en France, 1940 - 1944*, Paris 1979, p. 150. Le même texte dans une traduction quelque peu modifiée est donné par A. Rayski, *op. cit.*, p. 58.

³⁵ A. Rayski, *op. cit.*, p. 61.

hauts fonctionnaires italiens³⁶. Dans toute la France enfin, il s'agissait de ceux qui continuaient toujours de croire que les déportations et l'extermination cesseraient avec l'élimination des Juifs émigrants, et qu'eux-mêmes seraient protégés par leur citoyenneté française.

La reprise également en 1944 par la propagande communiste des motifs mentionnés ci-dessus indique qu'en dépit de la tragique expérience ils n'avaient rien perdu en actualité un an après. C'est peut-être la raison pour laquelle l'instruction du Conseil National de la Milice Patriotique, adressée aux organes directeurs des Milices Patriotiques des Immigrés, en date du mois de février 1944, constate dans le passage adressé aux Juifs : « Les Juifs pour qui la question se pose : mettre le cou passivement sous la hache hitlérienne ou rompre avec la fausse "légalité", avec la vie dans l'angoisse continuelle, pour venger leurs frères assassinés, pour

³⁶ Voir *La Lutte ...*, e.a. les doc. n° 111, 112, 129, 140, 141, 217, 218. Le doc. n° 141, intitulé *Masses juives, soyez sur vos gardes !*, dit que la côte provençale était devenue un piège pour les Juifs. La question : l'Italie et le sort des Juifs en France, appelle ici quelques éclaircissements supplémentaires du fait des diverses attitudes adoptées par la partie italienne, l'attitude envers les autorités de Vichy étant d'une manière générale critique et malveillante. Dans le rapport du consulat italien à Vichy (Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri, Francia, Busta 52, fasc. 8, matériaux non ordonnés, appelés plus loin MAE) d'août 1942, présenté à Mussolini, nous lisons entre autres que « la séparation des mères juives, russes et polonaises [il s'agit de Juifs d'origine russe et polonaise] de leurs enfants, doublée de faits d'infanticides et de suicides, a introduit de nouveaux accents de tristesse dans le ciel de France ». De l'origine polonaise de la plupart des Juifs internés et déportés parlent de nombreuses dépêches des organismes italiens en France, dont p. ex. « Telesspresso » n° 26/71/1366 du 25 VIII 1942 de Paris (MAE, Busta 64, fasc. 8). D'une manière générale, les autorités italiennes étaient bienveillantes pour les Juifs de Provence. Le passage en cachette des Juifs de Provence via l'Italie en Espagne et en Amérique du Sud, organisé par l'abbé Marie-Benoît et le financier italien d'origine juive, Angelo Donati, bénéficiait en sous-cape de l'aide, pas toujours désintéressée d'ailleurs, de Rome, mais il rencontrait aussi différents obstacles, dont de la part des cercles du Vatican (voir l'intervention de l'abbé Marie-Benoît au colloque déjà cité *La France et la question juive ...*). Selon certains auteurs, l'aide ou la tolérance des Juifs sur les territoires contrôlés par l'Italie avait l'assentiment de la direction du ministère des Affaires étrangères (Ciano) ainsi que du ministère de l'Intérieur et de

gagner le droit à la vie digne et libre, n'ont qu'à s'inspirer de l'exemple glorieux du ghetto de Varsovie »³⁷.

La lutte des insurgés du ghetto de Varsovie avait cependant aussi une autre dimension, particulière. Sa compréhension ne s'est généralisée qu'après la guerre, en s'amplifiant avec l'écoulement du temps et le déroulement des événements ultérieurs. Il faut inscrire à l'actif des auteurs des publications juives paraissant en France en ce temps qu'ils avaient aperçu cette dimension dès alors, presque immédiatement. Dans l'appel intitulé « Aux Frères Juifs » (publié en mai 1943) nous lisons : « Depuis la révolte de Bar-Kochba la bataille des Juifs de Varsovie apparaît comme le plus grand combat dans l'histoire de notre peuple. A travers des siècles des persécutions, des pogroms, des massacres et des meurtres en masse, notre peuple porte vivante en lui l'idée de son existence nationale, sa volonté de survivre et de reconquérir sa liberté nationale que rien ne saura briser [...] »³⁸. Nous avons déjà cité l'affirmation du « nouvel esprit » qui s'était le plus fortement manifesté parmi les jeunes. L'insurrection du ghetto engendre le culte de l'action, de l'héroïsme, de la lutte, la volonté de

l'Armée. Le Duce lui-même était tout d'abord d'un avis contraire, mais après les informations obtenues du ministère des Affaires étrangères sur le massacre des Juifs en Pologne, « il a fermé les yeux » sur les activités de ses subordonnés (voir à ce propos M. Dank, *op. cit.*, p. 234). La justesse des avertissements concernant « le piège provençal » s'est confirmée après la capitulation de l'Italie en septembre 1943 et après l'entrée de l'armée allemande dans la zone d'occupation italienne. Un petit nombre seulement a réussi à passer en Italie. Le reste est tombé victime des rafles, de l'internement, des déportations, d'une véritable « chasse à l'homme », la plus brutale qu'ait connue l'Europe de l'Ouest (M. R. Marrus et R. O. Paxton, *op. cit.*, p. 295), avec la participation de nombreux volontaires du Parti populaire français fasciste. Les rapports des préfets des départements de la Zone Sud informent sur un puissant antisémitisme dans de nombreuses régions de cette zone, entre autres en Provence, et même sur « le soulagement » avec lequel on recevait la déportation des Juifs (cf. AN, F.1A — 3705 : *Synthèse des rapports des préfets. « Zone Sud », Déc. 1941 et Août 1942*).

³⁷ D'après l'instruction : *Les Conseils nationaux, régionaux et locaux des Milices Patriotiques des Immigrés*, II 1944, CA KC PZPR (Archives centrales du Comité central du P.O.U.P., citées plus loin CA) 408/II - I, p. 30.

³⁸ D'après A. Rayski, *op. cit.*, p. 58.

rejeter les anciens modèles de comportement des milieux juifs. Ce changement d'esprit ne concernait pas pourtant la seule jeunesse. L'organe de presse « Droit et Liberté » (n° 3 de mars 1944) souligne que « l'esprit [...] n'est plus celui de 1942, époque où [...] il suffisait que la police convoquât un Juif pour qu'il se rendit immédiatement, muni de son baluchon, au camp d'internement le plus proche [...] ». Dans l'appel de l'UJRE *Le premier anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie*, il est indiqué qu'avec les partisans juifs fait son apparition dans l'histoire non pas le Juif éternel martyr, mais justement le Juif combattant³⁹. A ces affirmations correspondent les motifs de haine et de vengeance en tant que principaux motifs de la lutte, relevés dans de nombreuses publications, mais exprimées avec peut-être le plus de force dans cet appel. Motifs, indiquons-le, le plus fortement empreints de l'esprit biblique de représailles. Et enfin un motif particulièrement important, d'une grande signification dans le processus du renouveau non seulement spirituel, mais aussi politique et organisationnel de la communauté juive en France — le motif de l'unité. Il apparaissait tout au long de la campagne de réunions en hommage aux héros du ghetto, mais il a été le plus pleinement exprimé dans l'article *Venger les combattants du ghetto de Varsovie*, paru dans le journal « Droit et Liberté » édité par l'UJRE (avril 1944). Les auteurs attribuent la force morale des combattants du ghetto à l'unité de tous les Juifs de Varsovie, quelles qu'aient été leurs opinions et leur origine sociale, dans l'ultime combat commun. Et c'est à la fois, selon les auteurs, une des leçons les plus importantes qui découlent du combat du ghetto, notamment que tous les Juifs doivent s'unir dans une vaste organisation d'aide réciproque, de résistance et de combat aux côtés de tout le peuple de France.

Le combat du ghetto de Varsovie, en cumulant les conclusions les plus importantes découlant de la situation du peuple juif dans les conditions européennes de ce temps, était devenu une puissante incitation à l'union des différentes fractions juives de France. Une évolution s'était aussi produite dans les attitudes des milieux traditionnels ou élitaires. Cela s'est le plus fortement manifesté,

³⁹ Appel : *Le premier anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie*, fonds ACDCJ.

comme d'ordinaire, chez les jeunes. Leurs groupes sionistes avaient créé des formations de l'Armée Juive (AJ), dont une à Paris, liquidée par les Allemands. De l'union de l'AJ avec les groupes des Eclaireurs Israélites de France (EIF) délégalisés était née l'Organisation Juive de Combat (OJC) qui renouait le plus directement, car par son nom, avec l'Organisation Juive de Combat de Varsovie. Plusieurs sections de l'OJC avaient combattu dans l'Armée Secrète dans le sud-ouest de la France ⁴⁰. Il convient de remarquer qu'à ce moment aussi avaient fait leur apparition dans la Zone Sud des formations des FTP/MOI avec un grand pourcentage, ou même une prédominance de Juifs, entre autres « Liberté » à Grenoble et « Carmagnole » à Lyon, en plus de la 35^e brigade des FTP/MOI existant depuis 1942 à Toulouse. A Nice, sous l'effet de la nouvelle sur l'insurrection du ghetto, les groupes polonais de MOI du lieu, où les Juifs polonais constituaient un pourcentage important, ont formé une section de combat des FTP ⁴¹. En novembre 1943, les Juifs combattants, donc le milieu pour une grande part élitaire, subissant le plus longtemps les illusions attachées au régime de Pétain, ont adressé un appel (un tract) à prendre part au combat armé actif. Qui plus est, et c'est peut-être la mesure des transformations intervenues dans la conscience des couches qu'ils représentaient, ils appelaient au combat dans les rangs des « Partisans et Francs-Tireurs » dirigés par le PCF qui, si récemment encore, leur était si étranger. L'imprécision du terme (ils auraient dû écrire Francs-Tireurs et Partisans Français — FTPF) met au jour la maladresse des auteurs à se mouvoir sur un terrain si peu sûr encore pour eux, mais souligne d'autant plus l'authenticité de leur option ⁴².

Les processus de réunification se produisaient aussi sur un plan plus général. En juillet 1943, au résultat d'un accord entre l'UJRE et le Comité de Coordination auprès de la Fédération des Sociétés Juives de France, donc avec le corps des milieux « traditionnels », jusque-là les plus réticents à collaborer avec les émigrants com-

⁴⁰ D'après *La Lutte...*, doc. n^{os} 153, 154, 186, 200, 203, 204, 208.

⁴¹ D'après J. Raś-Beer, témoignage oral (note en ma possession -- J. Z.).

⁴² D'après *La Lutte...*, doc. n^o 183.

munisants, a été constitué un Comité Général pour la Défense des Juifs⁴³. C'était le premier organisme supérieur englobant les diverses parties de la communauté juive et ses différentes organisations. Au résultat de nouvelles démarches difficiles, après que le Consistoire Général se fut joint à ces tractations, a été créé un Conseil Représentatif des Israélites de France (CRIF) en tant qu'organe représentatif de toute la communauté juive en France, cet organe existant jusqu'à aujourd'hui.

Ce processus se composait de nombreux éléments et s'accomplissait sous la poussée de forces motrices complexes. Du côté — appelons-le, pour simplifier — communiste, il découlait de la tactique adoptée au printemps de 1943 (rappelons qu'en mai 1943 avait été dissous le Komintern) des « fronts nationaux » initiés par le mouvement communiste. En plus de la tactique, cependant, il y avait des prémisses beaucoup plus profondes, non encore exprimées, découlant de l'apparition dans ce milieu de « la conscience juive », y compris la conscience de l'existence des buts propres, juifs, nationaux de combat. Les mentions sur « notre lutte contre l'hitlérisme », l'invocation de l'insurrection de Bar-Kochba, etc., sont ici éloquents. Le PCF était l'unique force politique en France qui reconnaissait la personnalité nationale des Juifs et l'existence de leurs intérêts nationaux, ce qui, remarquons-le, était absolument contraire à la conception jacobine traditionnelle de la nationalité de l'ensemble de la Résistance, la nationalité étant définie exclusivement par la citoyenneté légale. La pleine identification, jusqu'à ce temps, des Juifs communistes avec les idées internationalistes du mouvement communiste, les espoirs qui y étaient attachés d'une voie particulièrement prometteuse de libération après des siècles d'infériorité, commence à présent à se fissurer. Les groupes de combat juifs des FTP/MOI à Paris se rendent compte du

⁴³ *Ibidem*, doc. n° 131. La constitution du Comité a été notée dans son rapport par le préfet du département du Rhône, qui écrivait entre autres que cela s'était produit après de nombreuses difficultés et à l'initiative des communistes. Le rapport constate plus loin que parmi ses membres se trouvent surtout des Juifs polonais, hongrois, autrichiens et allemands, réfugiés en France, et cela sans égard aux opinions, unis par la volonté de défendre leurs droits (AN, F.1A — 3754, note n° 4054 du préfet du Rhône, s.d.).

potentiel qu'ils constituent, mais aussi que la guerre qu'ils mènent n'est pas à un degré suffisant « leur propre guerre juive ». En termes très intéressants a parlé de ces faits, il y a quelques années, une participante de ces événements, l'historienne Annie Kriegel, qui pouvait elle-même servir d'exemple de ces mutations, depuis le marxisme excessivement zélé jusqu'au sionisme non moins zélé⁴⁴. L'insurrection du ghetto de Varsovie était leur catalyseur moral incessamment présent et rappelé. Je voudrais signaler en marge qu'à mon sens Mme Kriegel anticipe considérablement sur l'évolution que les autres historiens situent seulement dans les années cinquante⁴⁵. Il ne fait toutefois pas de doute que les ressorts avaient été mis en marche dans les années 1943 - 1944. Ils agissaient dans le sens de la transformation des Juifs de la diaspora, en l'occurrence française, en une partie de la nation d'Israël. Le catalyseur, et peut-être aussi la composante directe de cette évolution, était la grande déception des Juifs à l'égard de la France, le plus profondément vécue par les « enracinés »⁴⁶. Ils agissaient aussi dans le sens de l'apparition d'une nouvelle mentalité et d'une nouvelle attitude active, pour ne pas dire offensive, des Juifs devant les menaces extérieures. Je pense que le stimulant apporté par l'insurrection du ghetto, grâce au fait qu'elle a été un modèle et un symbole, y acquiert effectivement une mesure historique.

Nous parlons cependant toujours des processus le plus fortement manifestés chez les « nouveaux venus ». Et chez les « enracinés » ? C'était, premièrement, l'acceptation, pas facile du tout, de l'unité et de la coopération de toutes les fractions, la reconnaissance de la communauté nationale qui les unissait, et non pas

⁴⁴ A. Kriegel, *op. cit.*, pp. 360 et suiv.

⁴⁵ Ce phénomène est relevé par E. Young - Bruhl dans son ouvrage sur Hannah Arendt, *For love of the World*, Yale University Press, 1982, p. 361.

⁴⁶ Ce motif apparaît dans presque toutes les déclarations contenues dans l'intéressant recueil d'entretiens et interviews, édité par deux journalistes et cinéastes français connus, A. Harris et A. de Sédouy, *Juifs et Français*, Paris 1979. Ces auteurs avaient réalisé en commun deux films documentaires sur les années d'occupation et la Libération, qui ont provoqué un choc dans l'opinion française, et notamment « Le chagrin et la pitié » et « Français, si vous saviez... ».

seulement religieuse ou selon la citoyenneté⁴⁷. Deuxièmement, c'était l'acceptation du combat, ce dont il a été question à l'occasion de l'appel des anciens combattants. A cela se rattachait la reconnaissance que la tactique de la concentration autour des institutions juives et de la foi aveugle en la France, était erronée. Cela ne signifiait cependant pas une condamnation générale de l'attitude jusque-là adoptée par les « notables » juifs en France, y compris de l'activité de l'UGIF, violemment combattue par le courant communiste. Sur ce point, la défense de ses positions par l'élite des « enracinés » était opiniâtre et conséquente, ce qui forçait les adversaires de l'UGIF au compromis. Ce sont cependant des questions qui débordent du cadre de notre sujet, et même du cadre de la période de la guerre.

En présentant la réaction de la communauté juive en France (maintenant nous pouvons déjà employer le singulier pleinement justifié, et non pas le pluriel) et le caractère stimulant et orienteur de ce modèle et symbole, pour ne pas employer le mot mythe, qu'était devenue l'insurrection du ghetto de Varsovie dans les processus intervenant au sein de cette communauté, nous pourrions parvenir à la conclusion qu'à vrai dire les émotions qu'elle avait suscitées et les conclusions qu'on en tirait étaient des plus naturelles, évidentes et compréhensibles. Ce n'était cependant pas si évident en ce temps et absolument pas pour tous. Je passerai sous silence les résistances de caractère culturel et religieux devant la lutte armée en tant qu'attitude « non juive ». Par contraste je citerai un exemple de Belgique, de rejet curieux, de négation de cette insurrection. L'attitude envers l'insurrection du ghetto y était devenue l'objet d'une violente querelle entre deux fractions des groupes trockistes, presque exclusivement juifs. A l'une d'elles,

⁴⁷ Le problème de la nationalité a perdu après la guerre son acuité. *Primo*, la majorité des « étrangers » avait péri, cessant d'être un problème par leur nombre. *Secundo*, il était devenu plus facile d'obtenir la citoyenneté française par tous ceux qui, auparavant, avaient habité le territoire de la France et avaient été persécutés par l'occupant, surtout s'ils pouvaient invoquer leur activité clandestine, leur service dans l'armée française ou d'autres services rendus à la France. *Tertio*, l'émigration vers la Palestine était devenue intense.

qui approuvait l'insurrection, la seconde, doctrinaire, répondait par sa condamnation en tant qu'acte favorisant exclusivement les nationalistes. Elle rejetait absolument le motif de « la mort digne les armes à la main », en constatant : « [...] nous aurions eu le courage [...] de combattre la folie collective de suicide des Juifs de Varsovie. Nous aurions conseillé plutôt la soumission aux exigences les plus dures de l'occupant et la remise de l'explication définitive — par les armes — à des moments plus favorables [...] ». Elle invoquait l'exemple des soldats sur le front (?) qui, « quand ils ont à choisir la mort par une lutte à outrance sans issue et le camp des prisonniers, ils choisissent la captivité »⁴⁸. Je pense que les commentaires sont inutiles.

Pour terminer, quelques mots sur le « motif polonais » dans tout ce qu'on disait et écrivait en ce temps dans le milieu juif en France sur l'insurrection du ghetto. Ce motif apparaît déjà au moment des premières informations sur l'insurrection. Leur principale source étaient les émissions de la BBC. Sans recherches dans ses archives il est impossible d'établir la date exacte, et selon les témoignages existants, la nouvelle a été transmise seulement au milieu du mois de mai. Cela donne même une occasion d'accuser les autorités polonaises à Londres d'avoir sciemment caché la nouvelle sur les combats dans le ghetto, de « complot du silence », à quoi s'ajoute la thèse que sa divulgation antérieure « aurait peut-être permis à la bataille du ghetto de prendre un autre cours ; elle aurait tout au moins pu durer plus longtemps et, peut-être, bénéficier d'une aide efficace de l'extérieur »⁴⁹. J'omettrai la question de l'« aide efficace de l'extérieur », car c'est une illusion évidente qui n'appelle aucune discussion. La prise de connaissance la plus sommaire des dépêches envoyées de Varsovie par la Délégation du Gouvernement en exil et les instances dirigeantes juives par l'intermédiaire des radios polonaises (la première transmise le 20 avril 1943), ainsi que du sort de ces dépêches à Londres, explique le non-fondé du grief du « complot

⁴⁸ Cf. « Contre le Courant », une publication du Groupe des Communistes Trockistes de la IV^e Internationale, Bruxelles, 24 VII 1943.

⁴⁹ A. R a y s k i, *op. cit.*, p. 56.

du silence »⁵⁰. L'unique organe qui décidait du contenu, de la date et des modalités des émissions de la BBC, surtout relatives à des événements aussi importants que l'insurrection du ghetto, était l'institution britannique Political Warfare Executive (PWE). Ses directives, immédiates, à long terme et thématiques, étaient sous ce rapport très rigoureusement et conséquemment respectées. Elles sont, pour autant que je le sache, conservées, rendues actuellement accessibles, et appelleraient, de même que la documentation des émissions de la BBC, une étude attentive sous cet angle. Je me bornerai uniquement à ces constatations pour ne pas dépasser le cadre du sujet, et surtout ne pas soulever la question du « silence » face à la tragédie des Juifs en Pologne, silence surtout des Alliés, mais aussi des institutions juives mondiales⁵¹. C'est

⁵⁰ Sur les dépêches expédiées par la Délégation du Gouvernement et envoyées par elle aux directions des institutions juives — voir CA, fonds Délégation du Gouvernement de la RP, Biuro Prezydialne, 202/I-7. Entre autres les dépêches : n° 67 du 6 IV 1943, n° 74 du 20 IV 1943, n° 90 du 11 V 1943, n° 93 du 15 V 1943. Toutes ces dépêches étaient pourvues de la note « prière de transmettre à Zygelbojm et à Szwarcband » ou « à l'Exécutif sioniste, au Joint Distribution Committee », etc. Elles étaient signées, en plus du Délégué qui n'était qu'un maillon de transmission, par des représentants du Comité Central des Masses Laborieuses Juives en Pologne et du Comité National Juif.

⁵¹ La manière dont les Juifs de Varsovie voyaient, comprenaient et ressentaient ce « complot du silence », peut être attestée par des fragments de leurs dépêches (fonds CA, courrier au Gouvernement, plus loin je ne donne que les cotes). En informant sur le massacre à Varsovie de 300 000 Juifs, la Direction Centrale des Masses Laborieuses Juives en Pologne (CKŻMP, Bund) clame : « Nous avons déjà envoyé trois radiogrammes. Aucune réponse de votre part. Le silence fait par l'Angleterre, l'Amérique et d'autres sur le massacre inouï des Juifs en Pologne est pour nous un coup pire que l'agression criminelle d'Hitler » (dép. n° 124 du 2 X 1942, 202/I-6). Un mois plus tard, les mêmes demandent : « [...] Pourquoi le monde ne s'oppose pas à cette boucherie ? Pourquoi il se tait ? Ni le manque d'informations, ni l'incrédulité en sa monstruosité, ni quelques raisons supérieures, ne peuvent justifier l'absence de contre-action, et d'autant plus le silence [...] Vous avez l'obligation de secouer le monde. Faites-le ! [...] » (dép. n° 155 du 14 XI 1942). Et avec désespoir : « [...] Frères ! Le reste des Juifs en Pologne vivent dans la conviction qu'aux jours les plus horribles de notre histoire vous ne nous avez pas accordé l'aide. Faites au moins qu'on vous entende en la dernière heure de notre vie ! [...] » (dép. n° 15 du

un sujet distinct, délicat, assez efficacement neutralisé jusqu'à ce jour.

De ce fait une deuxième question se pose : est-ce que seule la BBC était la source d'information sur l'insurrection ? Tout indique que non. Selon la relation de A. Rayski, la BBC l'avait donnée « entre le 15 et le 20 mai ». Je n'ai pas la possibilité de vérifier dans les sources la date exacte de cette émission. Cependant, la première publication dans « Notre Voix » date déjà du 15 mai, donc, même en admettant une très grande rapidité du travail, elle avait dû parvenir à la rédaction plusieurs jours plus tôt. Le numéro de « Fraternité » déjà cité écrit que le 11 mai les combats duraient encore, ce qui peut indiquer la date de l'information. Fortuitement ou non, cette date coïncide avec celle du suicide de

13 I 1943, 202/I - 7). Pendant l'insurrection du ghetto, le CKŻMP et le Comité National Juif constatent dans une dépêche commune avec un reste d'espoir : « [...] une aide ne peut nous être accordée que par la puissance des Alliés [...] Que l'élan héroïque, exceptionnel dans l'histoire, des désespérés pousse enfin le monde à l'action [...] » (dép. n° 81 du 28 IV 1943, 202/I - 7). L'espoir cède cependant la place à la déception et à l'amertume. Rendant hommage à la mémoire de Samuel Zygelbojm, le CKŻMP dit dans un radiogramme envoyé aux organisations juives d'Angleterre qu'il comprend son suicide comme « une protestation contre l'inactivité des Alliés » (dép. n° 101 du 8 VI 1943). Ce ton des dépêches se répète incessamment jusqu'en automne 1943. Je pense que le tableau de la situation sera plus complet si nous rappelons que des appels analogues à l'aide, aux représailles dès aujourd'hui nettes, bien définies et non remises à l'après-guerre (comme le disent entre autres la dépêche du CKŻMP à la direction du Labour Party du 4 I 1943, 202/I - 7), étaient envoyés par les instances dirigeantes de la clandestinité « officielle » au Gouvernement et aux Alliés. Sans effet. Et cela malgré la nette accentuation que l'absence d'une telle réaction des Alliés est interprétée comme l'indifférence de leur part et que le moral de la société polonaise est près de s'effondrer. Relativement à la propagande britannique, donc principalement à celle de la BBC, on peut ajouter que les directives centrales de PWE, connues de l'auteur, qui étaient rigoureusement respectées, ne renferment de décembre 1942 à août 1943 que de rares mentions concernant le sort des Juifs. L'unique mention, constatée en 1943, sur le ghetto de Varsovie, se trouve dans la directive du 27 mai 1943 (PWD/CD/43/1/21) dans le chap. V : *Terror and retaliation*. Dans *Annexe to weekly guidance — The liquidation of Jews in Poland* (PWD/CD/44/1/15 du 13 IV 1944), donnant une description chronologique des événements, il n'y a absolument aucune mention sur l'insurrection du ghetto de Varsovie. Appréciation à partir de PWE Central Directives, AN, F.1A — 3724 - 3726.

Samuel Zygelbojm. Voilà une question à éclaircir ... Dans le même numéro nous trouvons un passage sur l'aide : « des armes et des vivres étaient envoyés par les partisans polonais », et sur le fait que « la Garde Nationale polonaise attaquait les hitlériens par derrière ». Il est douteux que ce genre d'informations citant la Garde Populaire (dans le texte « Garde Nationale ») proviennent de la BBC. Nous savons par ailleurs que dans les cellules MOI était menée une écoute constante des émissions de Moscou en langues étrangères. Les informations sur l'aide apportée au ghetto en lutte par la population polonaise, sur les actions de la Garde Populaire, etc., apparaissent sous des formes différentes dans de nombreux journaux et tracts consacrés à l'insurrection. Dans les instructions et matériaux des groupes polonais du PCF, l'exemple de l'insurrection du ghetto est un des arguments en faveur de la coopération entre Polonais et Juifs, et contre l'antisémitisme. On y souligne aussi que « Varsovie a toujours été le centre de la vie nationale et culturelle juive de Pologne et des pays voisins ; c'est là que battait le pouls de l'énergie juive et de sa vie sociale [...] »⁵². Ainsi les informations et appréciations sur les événements dans le ghetto de Varsovie devaient avoir une autre source encore, celle de Moscou.

A cet endroit nous pouvons ajouter quelques mots sur l'attitude des centres clandestins polonais fonctionnant en France devant la situation des Juifs. L'organe de presse des organisations liées avec le Parti communiste français (MOI), « Indépendance », avait informé sur l'insurrection du ghetto en soulignant les liens des Polonais et des Juifs dans la lutte contre l'occupant⁵³. Le motif de la lutte contre l'antisémitisme apparaissait d'ailleurs souvent dans la presse polonaise de ce courant. Les institutions civiles de tutelle rattachées au Gouvernement de Londres englobaient dans leur activité les Juifs polonais suivant leur citoyenneté, ce qui provoquait parfois des situations conflictuelles. Le Commandement de l'Armée polonaise en France assurait une protection aux Juifs soldats et, en été 1942, avait illégalement fait passer en Suisse un

⁵² D'après *La Lutte...*, doc. n° 178 (tract pour l'anniversaire de l'insurrection).

⁵³ « Niepodległość », n° 4, juin 1943.

groupe d'étudiants-soldats juifs menacés de déportation⁵⁴. Dans certaines feuilles illégales, en revanche, éditées par les organisations polonaises d'obédience « londonienne », on pouvait malheureusement trouver des articles témoignant d'une incompréhension totale de la tragédie de la population juive et du refus de voir qu'elle concernait justement les Juifs polonais⁵⁵.

Je voudrais maintenant citer deux exemples rattachés, indirectement il est vrai, à notre sujet. En 1983 a paru *Pieśń o mordowanym żydowskim narodzie* (*Chant sur la nation juive massacrée*, Warszawa 1982) d'Itskhak Kacnelson. Après la chute de l'insurrection, le poète s'était trouvé, avec un convoi de déportés analogues de Varsovie (2 mai 1943), dans le camp de Vittel, une station thermale dans les Vosges. C'était un camp particulier, parce que destiné aux titulaires de passeports des pays neutres⁵⁶. C'est là justement qu'il avait écrit son poème, terminé le 18 janvier 1944, en l'anniversaire du premier acte de résistance armée des Juifs dans le ghetto de Varsovie. Le 18 avril, donc de nouveau en l'anniversaire presque du déclenchement de l'insurrection. Kacnelson a été transféré dans le camp de Drancy d'où, dix jours plus

⁵⁴ Voir *Sprawozdanie z działalności Dowództwa Wojsk Polskich we Francji w okresie 1940 - 1943 (maj)* [Compte rendu de l'activité du Commandement de l'Armée polonaise en France dans la période 1940 - 1943 — mai, Londyn, 4 I 1944] (photocopie en ma possession — J.Z.). Ce document a été publié avec des remaniements mineurs dans « Najnowsze Dzieje Polski », vol. IX, 1965, p. 117 (éd. W. Biegański).

⁵⁵ Cf. e.a. « Wiadomości i echa prasowe » [Nouvelles et échos de la presse], n° 14, 1 VIII 1942, et n° 16, 1 IX 1942 ; « Biuletyn Narodowy » [Bulletin national], 5 II 1941 (article : *Trzeba nam silnej Francji* [Nous avons besoin d'une France puissante]), « Biuletyn Narodowy », n° 4, 1 V 1942 (analyse de l'article de P. Battault sur le problème juif) ainsi que les notes dans le n° 5 du 1 VI 1942.

⁵⁶ A. Rutkowski, *Le camp « d'internement et d'échange pour les Juifs de Vittel »*, « Le monde juif », 1981, n° 102. Dans les dépêches envoyées par l'intermédiaire de la Délégation du Gouvernement aux institutions juives à Londres par le Comité National Juif (ŻKN) et par d'autres expéditeurs, se répètent à plusieurs reprises les questions inquiètes sur le sort des internés à Vittel et sur ceux d'un camp analogue près de Hanovre, et ensuite des appels en vue d'avertir les Juifs de France, de Belgique et de Hollande contre ces camps—pièges (e. a. la dép. n° 192 du ŻKN du 25 X 1943, CA, 202/I - 6, p. 66).

tard, il a été transporté à Auschwitz et massacré (1 mai 1944). *Le chant...* était né de ce qu'il avait vécu à Varsovie, mais il a reçu sa forme sur le sol français, dans le laps de temps entre la chute du ghetto et le sacrifice de l'auteur à Auschwitz.

Voici un autre exemple. En 1944, peu après la chute de l'insurrection de Varsovie, a paru à Grenoble, à compte d'auteur, une brochure contenant le « poème épique », comme le disait le sous-titre, *Varsovie, la grande blessée*. L'auteur, Bernard Hamel, un poète et spécialiste de langue polonaise, y rendait hommage à Varsovie. Il n'y a pas omis les Juifs. Il a décrit l'anéantissement du ghetto, la tragédie des gens massacrés et brûlés dans les fours crématoires (p. 27) de Majdanek.

[...]

Toi, tu secourus tes Juifs comme des frères parias,
Warszawa !

Tu compris que c'étaient des hommes, et les tiens,
qu'ils avaient un coeur, un cerveau comme tes chrétiens,
qu'ils sentaient, souffraient comme chaque être humain,
et que même eussent-ils été des chiens,
ils auraient encore mérité un peu de coeur ;
tu partageas avec eux tes cent grammes de pain,
et ta misère moins effrayante encore que la leur ;
tu cachas où tu pus les fugitifs,
tu les protégeas, toi qui étais déjà si découverte ;
tu montras que tu étais bien restée fille du Christ
et t'acquis par là une gloire immortelle,
Warszawa !

Qui dira jamais le nombre des Juifs assassinés ?

[...]

Qui dira le nombre des Polonais assassinés ?

Ce n'était pas de la poésie de haut vol. Mais il y avait dans ce « poème épique » oublié du sentiment, le vécu, la compréhension, la compassion. Je pense cependant que les strophes consacrées aux Juifs du ghetto de Varsovie méritent également d'être relevées dans le présent article et sauvées de l'oubli⁵⁷.

⁵⁷ Sur le poème de Hamel a attiré mon attention, il y a des années, Mme le Dr Monika Zaleska, qui travaille actuellement à l'Université de Lille III (France).

Pour terminer, une poignée de conclusions.

1. La réaction des Juifs de France à l'insurrection du ghetto de Varsovie — quoiqu'elle concerne un groupe particulier de la nation juive — fait très éloquemment apparaître le rôle que cette insurrection avait joué dans les processus affectant les Juifs de l'Europe pendant la guerre et l'occupation. C'était peut-être la seule partie de la diaspora qui ait vécu le choc de cette insurrection dès ce temps si fortement et si profondément.

2. La signification de cet événement était au départ davantage sentie que comprise, son sens historique ne se manifestant qu'avec le temps, surtout après la guerre. Le mérite d'en avoir saisi les caractéristiques essentielles revient en France au milieu des communistes juifs. Le fait que la plupart d'entre eux provenaient de Pologne, était un facteur qui facilitait, me semble-t-il, la compréhension de son importance dès ce temps.

3. Particulièrement caractéristique est l'influence du modèle de l'insurrection sur les processus d'unification au sein de la communauté juive en France, sur la création d'une base plus large, et pas seulement religieuse, de sa conscience nationale, ainsi que sur la réduction des différences entre les « enracinés » et les « nouveaux venus » au profit de la compréhension de la communauté du destin.

4. L'influence de l'insurrection se manifeste le plus nettement dans la modification des attitudes des Juifs devant les menaces, dans l'apparition de « l'esprit nouveau », dans le rejet des vieux modèles et dans l'apparition de nouveaux — du « Juif combattant », dans l'évolution du profil spirituel des Juifs, surtout de la jeunesse de généalogie tant communiste que sioniste, dans le sens de l'intégration en tant que membres de la nation d'Israël.

5. Les processus dont il est question ont amorcé pendant les années de guerre un tournant dans l'attitude d'une partie considérable des Juifs de France envers le marxisme et le mouvement communiste. C'était un abandon de l'esprit de classe doctrinaire et d'une large auto-identification, en tant que Juifs, avec le mouvement communiste, au profit des intérêts nationaux, c'était l'évolution depuis le communisme dogmatique jusqu'au sionisme égale-

ment extrémiste, pour se limiter uniquement à cet aspect du phénomène beaucoup plus complexe et multiaspectuel.

Toutes ces conclusions ne sont qu'une tentative de constatation laconique de certains états de choses. Elles ne contiennent aucun élément axiologique, et c'est une chose que je veux fortement souligner.

(Traduit par Lucjan Grobelak)